



## DEMANDE DE NUMEROTATION DE VOIRIE mise à jour au 12/10.2021

Service Technique – 1 Avenue Charles de Gaulle 13122 VENTABREN Tél. : 04 42 28 91 57  
– dépôt demande par mail : [technique@mairie-ventabren.fr](mailto:technique@mairie-ventabren.fr) à l'attention Régine DURAND

### Joindre avec votre demande par mail :

- Un extrait cadastral laissant apparaître vos parcelles et les parcelles voisines,
- Un plan de masse montrant tous vos bâtiments avec les accès véhicules matérialisés,  
Sur le chemin d'accès le lieu d'implantation des boîtes aux lettres,
- L'Arrêté du permis de construire (Modificatif et Transfert de permis de construire),
- Noter si la demande concerne qu'une seule boîte aux lettres ou bien un groupe d'habitations.

Il est rappelé que la Commune procède uniquement à la numérotation des habitations en bordure des voies publiques.

Il appartient aux résidents - notamment dans les zones d'habitats groupés – de prendre toutes les dispositions utiles et nécessaires pour organiser une identification claire et constante de chaque maison/ logement/ bâtiment/ commerce, afin de favoriser la rapidité des services de secours, et la distribution du courrier.

Prendre attache auprès des services de la Poste pour un conseil sur la possibilité de la mise en place d'un CIDEX à l'entrée de la voie.

Les frais d'entretien et réfection de numérotage, sont à la charge du propriétaire qui doit veiller à ce que le numéro inscrit soit constamment net, lisible et conserve ces dimensions et formes premières.

### Demandeur :

Nom : ..... Prénom .....

Adresse : .....

Téléphone.....MAIL.....

### PERMIS DE CONSTRUIRE ou PERMIS DE LOTIR

Numéro 013 114 .....date de l'Arrêté : .....

Section cadastrale et numéros de Parcelles .....

Ancien numéro parcellaire avant division .....

Nombre de lot dans le lotissement .....

Nombre de collectif .....Nombre de logements par collectif .....

Demande établie le .....signature du demandeur .....

Cadre réservé à l'Administration Réceptionné le Transmis le :

Adresse attribuée